

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Albi, le 31 mars 2024

SUIVI DES MESURES EN FAVEUR DES AGRICULTEURS : FONDS D'URGENCE VITICOLE

Dès les premiers jours de la mobilisation des agriculteurs, le président de la République, le Premier ministre et le Gouvernement ont pris la mesure de leurs fortes attentes et préoccupations, et ont pris un nombre inédit d'engagements.

Un seul objectif : simplifier et améliorer le quotidien des agriculteurs et l'exercice de leur métier.

Concernant le fonds d'urgence viticole dans le Tarn :

L'enveloppe notifiée au département est de 1,6 M€ et 206 dossiers ont été reçus.

A date, 193 dossiers sont instruits selon les critères validés par la commission départementale d'expertise, avec un plancher d'aide à 3150 € pour les dossiers éligibles

Les 193 dossiers ont été mis en paiement pour 1,588 M€, ce qui représente 99% de l'enveloppe du Tarn.

Contacts presse :

Magali ROUQUIE - 06 31 94 12 97 et Marion PELEGRY – 07 84 58 25 45

Camille SCHMITT - 06 40 49 87 98

Astreintes communication (après 18h00 – week-end et jours fériés) - 06 08 36 07 22

Mél : pref-communication@tarn.gouv.fr